

## FORET INDIVISE DE HAGUENAU

# Vente sous plis de fonds de coupe

## **Avril 2024**

Remise des offres : ut-haguenau.Nord-Alsace@onf.fr jusqu'au 19 avril 2024

# Catalogue de ventes

Rappels et obligations :	2 -
Forêt Indivise de Haguenau – Détail des lots	4 -
Carte de la Forêt Indivise de Haguenau	5 -
Carte de situation des lots	- 7 -

La circulation en forêt est autorisée aux porteurs du catalogue pour la visite des lots et ce jusqu'au jour de la vente sauf les jours de battue déclarés.

## Rappels et obligations :

Les lots ont une contenance de 5 à 40 stères.

# Les volumes sont donnés à titre indicatif et sans garantie de qualité.

- Travail dans la coupe interdit après 19h.
- Débardage des bois obligatoire par temps sec ou sur avis du Forestier. Les orniérages seront verbalisés. Circulation interdite hors des cloisonnements. Le bois sera empilé au bord de cloisonnement
- Nettoyage des fossés, lignes et routes obligatoire.
- Passé le délai de vidange, le bois non enlevé ou non façonné revient au Propriétaire.
- Respect des signalisations (chasse en cours, abattage d'arbres, migration de batraciens, ...).
- Empilement du bois interdit contre les arbres.
- Ramassage des déchets obligatoire.
- <u>Le port des équipements de protection individuels (casque, gants, pantalon anti-coupure, écouteurs, ...) est très fortement recommandé.</u>
- Respecter le bois mort au sol : ne pas façonner les cimes, purges, grumes marquées d'un triangle à la peinture
- Travail dans la coupe, le jour et la veille des battues est interdit. Lien vers les dates des battues : <a href="http://www.ville-haguenau.fr/calendrier-des-battues">http://www.ville-haguenau.fr/calendrier-des-battues</a>

Le non-respect de ces consignes est susceptible d'entraîner votre interdiction d'acheter aux prochaines ventes populaires des lots de bois de chauffage.

# CESSIONNAIRES DE BOIS, VOUS INTERVENEZ EN FORET.... PENSEZ A VOTRE SECURITE ET A CELLES DES AUTRES.

#### Les accidents liés à l'exploitation (et à l'enlèvement) des bois, une réalité :

#### Quelques statistiques (salariés déclarés à la MSA) :

-	Chocs	= 30 %	-	Membres inférieurs	= 28 %
-	Chutes	= 20 %	-	Membres supérieurs	= 29 %
-	Effort musculaire	= 18 %	-	Tête	= 10 %
-	Coupures	= 10 %	_	Yeux	= 8 %

#### La réglementation impose le port des Equipements de Protection Individuelle tels que :

- Le casque forestier - Les gants adaptés

- Le pantalon anti-coupure - Les chaussures ou bottes de sécurité

Le matériel utilisé doit répondre à la conformité européenne (CE) Munissez-vous d'une trousse de 1<sup>ère</sup> urgence.

EN CAS D'ACCIDENT				
Téléphone des pompiers :	18			
Téléphone du SAMU :	15			
Depuis les téléphones mobiles :	112			

#### Le message d'appel devra préciser :

- le lieu exact de l'accident
- le point de rencontre à fixer avec les secours (le demander à l'agent ONF à la signature du contrat)
- la nature de l'accident
- la nature des lésions constatées
- toute situation particulière qui paraîtra utile de signaler

#### Ne jamais raccrocher le premier

- Ne partez jamais seul sur un chantier, préférez le travail en équipe
- Dans tous les cas, informez votre entourage du lieu précis de votre travail
- Placez, dès votre arrivée sur site, votre véhicule en bonne position de départ
- Ne travaillez pas par grand vent, le risque de chute de branches étant important
- Faites intervenir un professionnel de l'exploitation en cas de dangerosité.

•	, cessionnaire de bois vendus par l' de vente aux particuliers, et m'engage à respecte générales de vente et consignes de sécurité qui lui	er jusqu'à achèvement de
A Haguenau, le / /		
	(Nom. prén	Le cessionnaire

## Forêts de Haguenau - Détail des lots

Afin de simplifier votre compréhension du tableau « détail des lots », voici les correspondances entre les codes essences utilisés et l'essence qui correspond.

Code	Essence	Code	Essence	Code	Essence
AUG	Aulne	BOV	Bouleau	CHA	Charme
CHE	Chêne	CHR	Chêne rouge	HET	Hêtre
F.D	Feuillus divers	FRE	Frêne	PEU	Peuplier
P.S	Pin sylvestre	ROB	Robinier	MEE	Mélèze

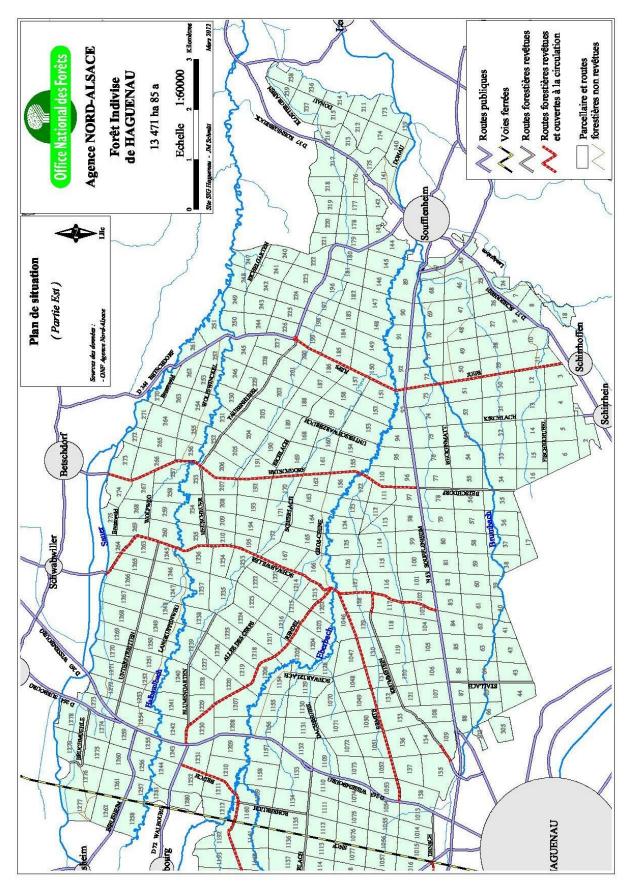
#### **BOIS SUR PIED:**

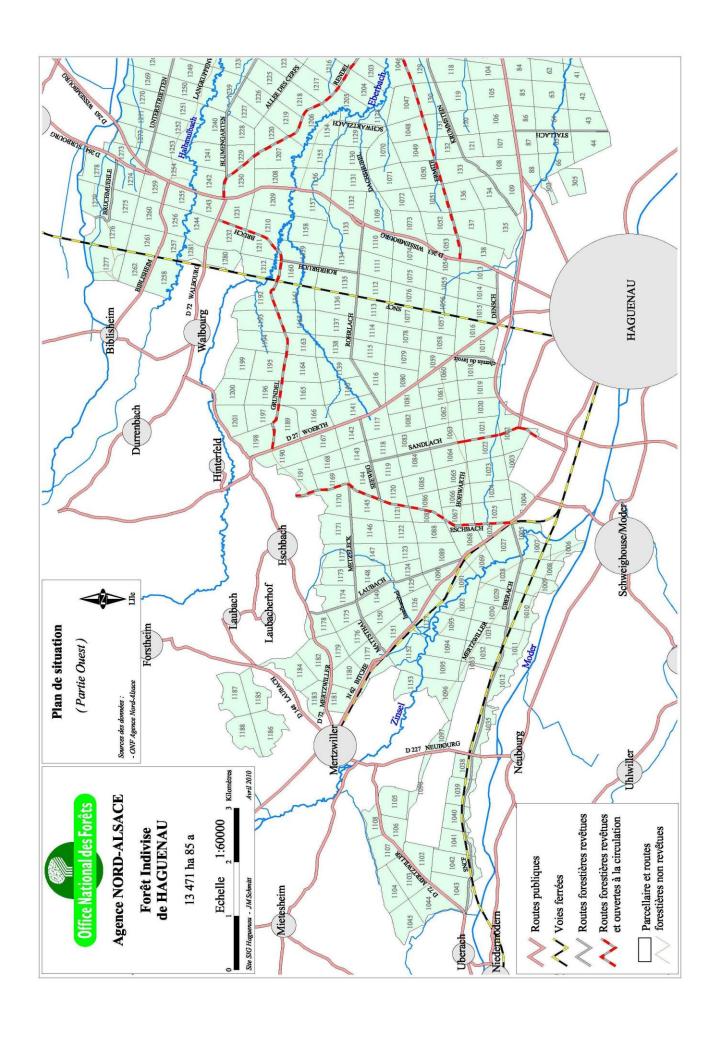
Bois sur pied						
Forêt	Triage	Parcelle	N <sup>•</sup> de lot	Quantité estimée (stères)	Essences	Mise à prix
FI Haguenau SURBOURG	1210	1	30	Divers	360 €	
		1210	2	30	Divers	360 €
	SURBOURG		1	30	CHR	360 €
		1268	2	15	CHR	
			3	15	CHR	180 €

#### **FONDS DE COUPE (HOUPPIERS):**

Houppiers						
Forêt	Triage	Parcelle	N <sup>•</sup> de lot	Quantité estimée (stères)	Essences	Mise à prix
FI Haguenau	SURBOURG	1274-1275-				
		1279	1	30	CHX - HET	600 €
		1280	1	30	DIV	600€
		1200	2	30	DIV	600 € 600 € 600 € 400 € 400 €
		1256	1	20	DIV	400 €
FD Biblisheim	SURBOURG	2	1	20	CHR	400 €
FI Haguenau	STIEFELHARDT	1129	1	25	CHX	350€
			2	25	CHX	350 €

### Carte de la Forêt Indivise de Haguenau

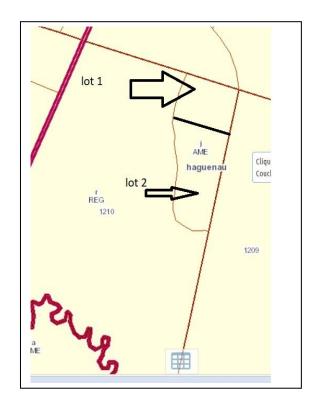


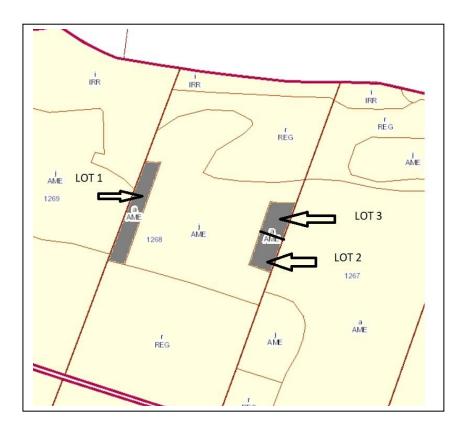


# Carte de situation des lots (Bois sur Pied)

## Triage de Surbourg Bois sur pied

Délai de façonnage des bois : 31/03/2025 Délai de vidange des bois : 31/07/2025

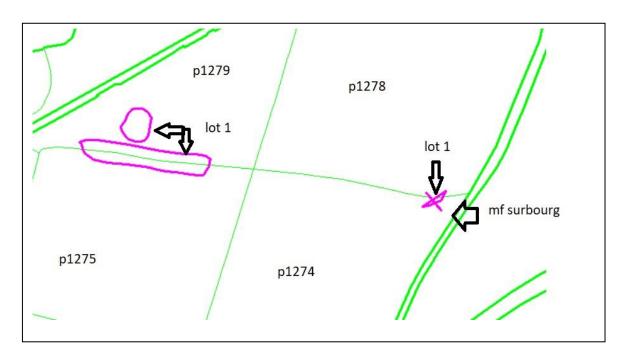


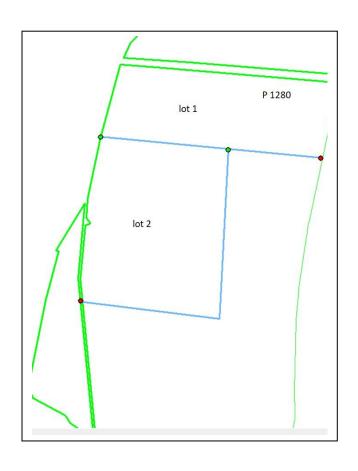


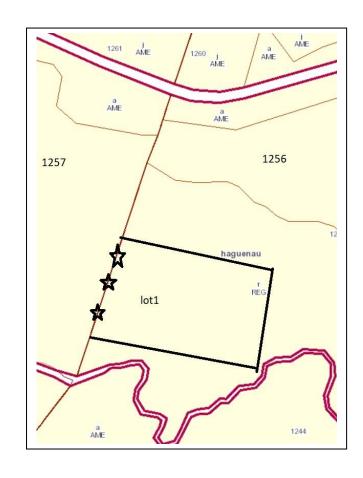
## Cartes de situation des lots (Houppiers)

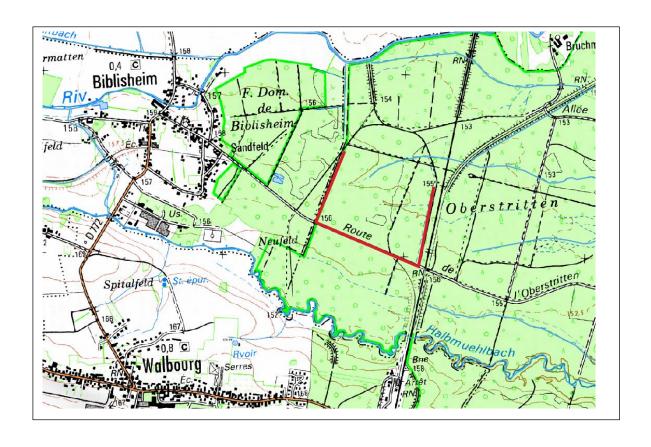
## Triage de Surbourg

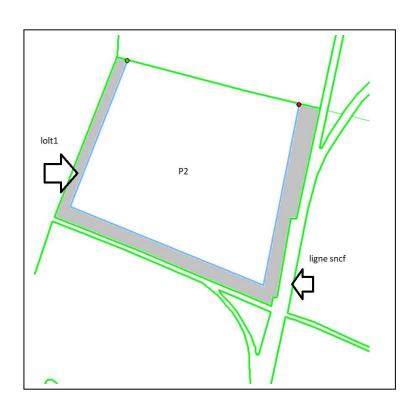
Délai de façonnage des bois : 31/08/2024 Délai de vidange des bois : 30/09/2024











## Triage de Stiefelhardt

è

Délai de façonnage des bois : 30/09/2024 Délai de vidange des bois : 30/09/2024

### Branchages de chênes Respect absolu des cloisonnements

